
YEŞİM NAZLAR : Bonsoir à tous. Bienvenue à l'appel d'AFRALO du groupe de travail de ce jeudi 9 avril 2020 à 16h00 UTC.

Sur le canal anglais, nous avons Isaac Maposa, Barrack Otieno, Pasteur Peters Omoragbon, Emmanuel Mfitumukiza, Seun Ojedeji et Daniel Nanghaka. Sur le canal français, nous avons Abdeldjalil Bachar Bong, Michel Tchonang Linze et Minata Zong-Naba. Nous n'avons pas reçu d'excuses.

Du personnel, nous avons Silvia Vivanco et moi-même, Yeşim. Je m'occuperai de la gestion de l'appel.

Comme vous le savez, nous avons l'interprétation en français. Nos interprètes sont Isabelle et Camilla.

Avant de démarrer, je vous rappelle de donner votre nom avant de prendre la parole, non seulement pour la transcription mais également pour les interprètes.

Je vais maintenant passer la parole à Abdeldjalil pour l'ordre du jour. C'est à vous Abdeldjalil.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Bonjour et bonsoir à tout le monde. Bienvenue à notre deuxième appel du groupe de travail des révisions des principes de fonctionnement. Nous avons un ordre du jour devant nous affiché à l'écran maintenant en anglais et en français.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Nous allons passer à l'adoption de l'ordre du jour. Nous demandons si quelqu'un a autre chose à ajouter. Je ne vois pas de main levée, donc on peut dire que l'agenda est adopté.

Le troisième point sur l'ordre du jour, c'est le récapitulatif des actions de notre réunion passée. Pour ce point, je laisse la parole au staff, et mon coprésident aussi Isaac est là [inaudible] sur ce point. Merci.

INTERPRÈTE : Abdeldjalil, Pasteur Peters demandait la parole si c'est possible.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Oui.

INTERPRÈTE : Je lui passe la parole, merci.

PASTEUR PETERS : J'ai envoyé des révisions de l'ordre du jour, donc je voulais savoir, Abdeldjalil, si vous avez reçu les révisions que j'ai envoyées.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci. Oui, je vous écoute très bien.

Nous avons reçu les commentaires. Ce sont les commentaires de tout ce qu'on a pu envoyer à la *mailing list*, à la liste de l'équipe de travail. Donc on a posté au niveau du wiki sur la méthodologie. Sur les points suivant de l'ordre du jour point, nous aurons [inaudible] de méthodologie.

Je pense que je vais m'arrêter, si Isaac mon coprésident veut ajouter quelque chose.

SEUN OJEDEJI : J'ai levé la main. Monsieur le président, est-ce que je peux avoir la parole ?

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Allez-y Seun.

YEŞİM NAZLAR : Allez-y, Seun. Je crois que personne ne parle pour l'instant.

SEUN OJEDEJI : Premièrement, Abdeldjalil et Isaac sont les coprésidents de ce groupe de travail. Quand quelqu'un parle parmi ces personnes, en fait ils sont déjà présidents. Donc lorsque vous dites que vous donnez la parole au président, en fait, cela peut être de donner la parole à Isaac... En fait, on est trois. Donc si vous souhaitez me donner la parole, je vous demande de bien mentionner mon nom de manière à ce que je sache parce que nous sommes tous plus ou moins président de ce groupe de travail. Peut-être que vous voulez aussi que ce soit le président d'AFRALO qui parle mais dans ce cas, il faudrait le préciser.

En dehors de cela, par rapport aux commentaires du Pasteur Peters, qui sont d'ailleurs très élaborés, je vois à l'ordre du jour qu'il y a le point quatre. Donc ce dont on parle maintenant, c'est quelque chose qui est déjà sur l'ordre du jour. J'imagine que les présidents vont discuter de ce

point. Je crois que le point quatre et le point cinq se rejoignent. Il est important de parler des deux mais pour moi, en tant que membre de ce groupe, il me semble que l'ordre du jour convient.

Merci.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup monsieur le président, merci pour votre commentaire, on prend acte.

Maintenant, nous allons au point trois, nous allons donner la parole au staff pour nous parler des actions.

SILVIA VIVANCO : Merci beaucoup.

Nous allons passer en revue les points de travail.

Premièrement, Abdeldjalil et Isaac qui vont faire le document Google ; ceci est effectué.

Abdeldjalil et Isaac vont rédiger un document avec la méthodologie du groupe de travail à mettre sur le wiki et sur la liste de diffusion ; c'est effectué.

Le nom du groupe de travail sera changé pour devenir groupe de travail AFRALO sur la révision des principes opérationnels section membres ; c'est fait.

Yeşim enverra un Doodle pour fixer les dates toutes les deux semaines à partir du 7 avril ; c'est effectué.

C'est à vous maintenant Abdeldjalil, vous avez la parole.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup Silvia.

Maintenant, nous allons passer au point quatre sur la méthodologie de travail. Je vais donner la parole à Isaac. Isaac, vous avez la parole.

ISAAC MAPOSA :

Bonjour, bonsoir à tous.

En ce qui concerne ce point, par rapport au document de travail, nous allons faire comme nous l'avions décidé par courriel avec Abdel, c'est également lié au point soulevé par Pasteur Peters. Nous en sommes maintenant arrivé au point où nous pouvons parler du document de travail. Nous pouvons donc décider de ce qui selon vous peut être modifié, édité de manière à se mettre d'accord sur ce document de travail. Donc je demande aux personnes qui ont des contributions à apporter à ce document de travail de le faire.

Je vais donner la parole aux membres du groupe de travail et je vous demande d'apporter vos contributions. Allez-y.

SEUN OJEDEJI :

J'ai levé la main, Isaac. Donc je vais prendre la parole, merci.

Je voudrais être clair par rapport à la discussion. Nous parlons de la méthodologie. Ceci ne fait pas partie du document Google, c'est quelque chose qui a été envoyé sur la liste de diffusion. Et il y a 11 points dans cette méthodologie. Donc il faut que ceci soit affiché à

l'écran. Nous ne sommes pas en train de travailler sur les principes de fonctionnement, nous travaillons sur la méthodologie. Ou alors le document sur la méthodologie pourrait être collé sur ce même document Google. Mais en tout cas, il faut que l'on voie la méthodologie.

Merci monsieur le président. Donc à partir du wiki.

YEŞİM NAZLAR : Par rapport à cette page que vous avez mentionnée, c'est celle-ci ?

SEUN OJEDEJI : Oui, c'est cela, exactement.

INTERPRÈTE : Désolée pour cette interruption, nous avons un petit problème technique. C'est Seun qui parle.

[Interruption, problème technique]

SEUN OJEDEJI : ... Je vous remercie pour ces contributions.

ISAAC MAPOSA : J'ai été déconnecté, donc j'ai raté les contributions qui ont été apportées. Abdeldjalil, est-ce que vous pourriez reprendre la parole puisque vous avez entendu les contributions ?

INTERPRÈTE : Il n'y a pas eu l'interprétation. Allez-y Abdeldjalil.

ABDELJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup. Merci à Seun, le président D'AFRALO.

Comme vous savez, on est en train de parler de la méthodologie. Comme j'ai demandé à la dernière réunion, tous les membres ont demandé pour qu'on aille dans la bonne direction, il fallait préparer un draft d'une méthodologie de travail. Donc nous allons [inaudible] accumuler le travail. Pour cette raison, avec le coprésident Isaac, nous avons préparé un document, nous avons préparé une méthodologie. C'est un draft donc c'est une suggestion. Cela a été rédigé en français et en anglais.

Nous vous proposons [inaudible] d'une méthodologie afin de faciliter notre travail. Le point numéro 1. La lecture des principes de fonctionnement par tous les membres du groupe de travail. Donc nous devons faire une lecture pour comprendre les principes de fonctionnement d'AFRALO et ce qu'il faut modifier.

Le point deux parle des avis et des contributions des membres du groupe de travail sur le Google Doc sur le point cinq des principes de fonctionnement portant sur l'adhésion. Sur ce point, je pense que nous avons travaillé avec l'ICANN et on a mis les principes de fonctionnement en anglais et en français sur Google Doc.

Le point trois, nous allons parler de la préparation des questionnaires à destination des membres individuels d'AFRALO. Comme nous sommes

en train de parler de l'adhésion donc nous sommes en train de parler des membres individuels d'AFRALO, donc pour cette raison, on s'est dit pourquoi préparer des questionnaires [inaudible] leur expérience et leur contribution et ce que les membres individuels veulent qu'on sache.

Le quatrième point parle de l'organisation de l'interview sur la plateforme Zoom. Suite à la dernière réunion, il faut qu'on écoute ces membres individuels, leurs expériences. Pour cette saison, on s'est dit comme il y a la plateforme Zoom qui est là, en plus d'avoir préparé les questionnaires, on peut avoir des interviews, des interactions avec les membres individuels pour avoir leurs opinions et leurs suggestions.

Aussi, le cinquième point parle de la finalisation des opinions. Après les interviews avec les membres individuels, nous allons finaliser les principes de fonctionnement sur le Google Document. Après cela, nous allons parler du déclenchement de la première phase d'adoption de la modification du point cinq des principes de fonctionnement par les membres du groupe. Ce groupe de travail n'est pas uniquement le travail du président ni des coprésidents Isaac ou moi ; tous les membres [inaudible].

Après ce travail, nous aurons le point sept, les principes de vote à la majorité des votes des membres du groupe de travail. Si on se met tous d'accord sur l'opération de vote par consensus ou par vote majoritaire.

Après cela, nous allons entendre le point huit qui concerne l'organisation des webinaires pour les ALS. Et c'est là où Pasteur Peters a réagi au niveau de la liste de diffusion, organiser le webinaire en accord avec les principes d'AFRALO parce que on doit informer nos ALS sur les modifications qu'on est en train de faire. Donc on doit les

écouter, on doit leur présenter nos travaux. [C'est normal], c'est la démocratie, le consensus.

Après le point huit, nous avons le point neuf qui parle du déclenchement de l'internet [inaudible]. [inaudible] par les ALS. Donc les ALS doivent voir ce qu'on a pu faire là, est-ce bon ? C'est à eux de nous donner leur feedback. Après cela, il y a le principe de vote. Si tout le monde est d'accord, on passe au vote des ALS et ils vont voir si les principes de fonctionnement doivent être modifiés parce que ce sont les ALS qui doivent le faire ou les représentants. Et après cela, rentrer en vigueur la décision finale.

Je voulais aussi rappeler ceci est un draft de la méthodologie qu'on a pu préparé. Les contributions de chacun des membres du groupe sont les bienvenues.

Je vais m'arrêter là et je vais donner la parole à mon coprésident Isaac s'il a quelque chose à ajouter ou bien à d'autres membres du groupe de travail pour réactions. Merci beaucoup.

[coupure audio]

SEUN OJEDEJI :

Je ne sais pas si mon commentaire a bien été compris ou entendu au début. Donc Abdeldjalil, j'ai compris pour la méthodologie de travail proposée. Mon commentaire était sur la méthodologie justement, sur le point sept qui indiquait le format de la décision de vote du groupe de travail. Et ce que je suggérais, c'était de noter qu'au point sept on décide par consensus et s'il n'y a pas de consensus, qu'on passe au vote.

J'ai également suggéré que le vote à la majorité soit clarifié. Donc 50 plus un, est-ce que c'est cela la majorité ? Ou est-ce que c'est tous les membres du groupe de travail ou ceux qui participent ? Il y a parfois des membres qui ne participent pas à l'appel. Donc tout ceci peut faire l'objet d'une discussion des coprésidents. Mais si vous voulez effectivement qu'il y ait consensus, il faut que ce soit documenté dans ce point sept. C'est à vous de voir mais il faut le noter si c'est ce que l'on souhaite faire.

ISAAC MAPOSA :

Merci Seun pour cette contribution. Malheureusement, j'ai raté les contributions au début de vos remarques. Je vais le prendre en considération.

Nous avons adopté le vote par consensus, c'est une demande, mais j'aimerais que les autres membres du groupe de travail m'expliquent et me disent s'ils sont d'accord. Je ne sais pas s'il y a des personnes qui souhaitent faire un commentaire là-dessus ?

DANIEL NANGHAKA :

Est-ce que je peux prendre la parole ?

ISAAC MAPOSA :

Avant Daniel, je crois que... Pasteur Peters, est-il connecté ? Daniel, vous avez la parole.

DANIEL NANGHAKA : Je suis la discussion sur le consensus. Il me semblerait qu'il nous faut dire, par exemple lorsqu'il n'y a pas de consensus ou si le consensus est approximatif, quels que soient les problèmes de consensus que nous ayons, nous allons passer au vote. Et il faut que le pourcentage de vote soit très clair.

Mais par ailleurs, il y a également l'adoption de la modification, donc le point six, adoption de la modification, section cinq des principes de fonctionnement.

ISAAC MAPOSA : Pasteur Peters, je crois que vous êtes connecté, allez-y.

DANIEL NANGHAKA : Je crois qu'il y a la question de l'adoption de la modification et ceci doit être clair. Les membres du groupe de travail doivent pouvoir comprendre quelle est la définition du consensus parce que cela varie d'un groupe à l'autre. Voilà, donc je pense qu'il faut avoir une réponse à cette question.

Je vous redonne la parole maintenant.

ISAAC MAPOSA : Merci Daniel. Je suis d'accord avec vous. Nous allons effectivement choisir le consensus et nous allons le mettre dans le document. Personne n'est contre donc je vais le mettre dans le document de travail. Donc nous allons utiliser le consensus et si le consensus ne fonctionne pas, nous passerons au vote. Je crois que c'est bon.

Maintenant, je vais passer la parole à Pasteur Peters. Allez-y Pasteur Peters. À moins que Daniel souhaite dire quelque chose ou est-ce que c'est une ancienne main ? C'est une ancienne main, merci beaucoup. Pasteur Peters, vous avez la parole.

PASTEUR PETERS :

Je vais demander au personnel de bien vouloir vérifier le problème des canaux sur Zoom parce que j'entendais tout le monde parler sur Zoom mais lorsque je parle, personne ne m'entend. Peu importe.

Quoi qu'il en soit, j'ai envoyé ma contribution sur la méthodologie préliminaire qui a été envoyée par les coprésidents et je voulais reprendre les commentaires un à un, point par point.

Numéro un. En général, la méthodologie semblait un peu trop large. C'est cela ma préoccupation. On se disait que le rôle du groupe de travail était un peu trop vaste et qu'on devait changer de nouveau le rôle assigné pour ce faire. C'est mon premier commentaire.

Par rapport au point numéro un, pas de problème. Je lis les règles de procédure qui sont déjà adoptées et c'est correct.

Point numéro deux, mon commentaire était ce que proposaient également les règles de procédure. Et ce qui avait été adopté par AFRALO en 2017 était spécifiquement prévu au point 5.12. Le point 5.12 disait que la question de l'adhésion individuelle serait révisée avant deux ans ou en deux ans suite à la mise en œuvre pour reconsidérer les droits et devoirs des membres individuels à la lumière de l'expérience acquise au cours de cette période initiale.

C'est cela la révision que ce groupe de travail devrait faire. Mais je m'inquiète de voir la largeur des activités qui sont prévues dans la méthodologie préliminaire. C'est comme si ce groupe de travail prenait vie par lui-même et assumait indirectement les fonctions d'AFRALO d'At-Large et de ses dirigeants.

Point numéro trois, préparation des questionnaires. Mon commentaire était : quel type de questions ? Qu'est-ce qu'on va présenter aux gens ?

Point numéro quatre, organisations des entretiens sur la plateforme Zoom pour recueillir les options et suggestions des membres individuels. Pour moi, ce n'est pas le travail du groupe de travail. Cela correspond aux dirigeants d'AFRALO de le faire. Donc je demandais pourquoi s'entretenir avec eux plutôt que de leur demander d'envoyer au groupe de travail par écrit leurs réflexions, leurs propositions et leur expérience à partir de leur vécu de ces deux dernières années ?

Pour ce qui est du point cinq, finalisation des opinions sur le document Google, pas de commentaire pour l'instant, je ne sais pas ce qui est inclus sur le document.

Mon autre commentaire porte sur le point numéro huit, à savoir organisation d'un séminaire web pour les ALS. Sur quoi porterait ce séminaire web ? Est-ce la fonction du groupe de travail ou des dirigeants d'AFRALO ? Il me semble que si le groupe de travail reconnaissant ce qu'on est en train de voir comme étant notre fonction, la fonction définie dans le point 5.12 des règles de procédures, c'est cela qu'on est censés réviser, on devrait voir quels ont été les progrès accomplis. Et puis on peut prendre les commentaires des individus et

des membres individuels comme des ALS qui ont une expérience avec ce groupe.

Voilà mes remarques. Peut-être que si on les suivait, on pourrait se permettre de modifier notre travail et de suivre les objectifs qui nous avaient été demandés tels qu'ils étaient [inaudible] dans le point 5.12.

Merci.

ISAAC MAPOSA :

Merci Pasteur Peters pour ces contributions. Peut-être que je pourrais aborder certaines de ces questions que vous avez évoquées dans vos commentaires.

Pour ce qui est du point deux, la collecte des opinions et des contributions des membres du groupe de travail, on se penche spécifiquement sur le point 5.12. Le groupe de travail travaille du point 5.5 au point 5.12, pas spécifiquement sur le 5.12. Ce n'est pas exclusif, c'est-à-dire qu'on passe en revue les principes de travail et leur fonctionnement vis-à-vis des membres individuels, ce qui va du point 5.5 au point 5.12.

Donc il nous faut les opinions et les contributions des membres sur tous ces points. Nous avons besoin de savoir ce qu'on devrait examiner vis-à-vis de l'adhésion individuelle. Lorsqu'on demande leur avis, on leur demande de contribuer en tant que membres de groupe de travail. Et c'est à ce moment-là qu'ils nous disent sur quoi il faudrait que l'on se penche, on collecte leurs avis et on commence à travailler sur ce qui a été soulevé par les membres. Dès qu'on aura ces informations, on pourra le faire.

Vous avez également soulevé la question des questionnaires. Dans le point numéro trois, on demandait quelles étaient les questions qu'on pensait poser. C'était pour les membres individuels d'AFRALO ; on leur demanderait par rapport à leur expérience en tant que membres individuels, c'est-à-dire qu'on allait essayer de créer un questionnaire qui leur demande toutes ces informations, sur ce qui a fonctionné, sur ce qui n'a pas fonctionné et ce qu'ils [inaudible] pour les sujets liés à l'adhésion individuelle, comme vous le suggériez d'ailleurs. Et ces réponses seraient également partagées avec les membres du groupe de travail pour que l'on puisse évaluer tout ce qui sera soulevé par les membres individuels.

Vis-à-vis de l'autre question, je pense que pour l'instant, je vous ai bien répondu mais je vais donner la parole à Abdel qui aura plus d'informations à apporter sur les questions et commentaires que vous aviez formulés. Abdel, je vous donne la parole. Puisqu'on n'a pas tellement de temps, on devrait passer au point suivant. Abdel, vous aurez un peu de temps à consacrer et essayez d'être aussi précis que possible pour que l'on puisse avancer, d'accord ? Merci.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup Isaac et merci Pasteur Peters pour ces contributions qui font évoluer notre travail. Je pense qu'on a reçu ce commentaire et nous sommes en train de l'analyser et nous allons y répondre via la liste de diffusion aussi.

Mais sur les points dont on a parlé, la modification du point 5, l'adhésion. Mais lui, il est en train de parler du point 5.12 concernant et je cite ici « la question des droits et devoirs des membres individuels

sera examinée deux ans après la mise en œuvre au vu de l'expérience de la période d'essai. » Pasteur Peters suggère qu'au lieu de parler le point 5 de l'adhésion en globalité, on va se focaliser justement sur le point 5.12. J'aimerais avoir du feedback Pasteur Peters sur ces points.

Merci beaucoup.

ISAAC MAPOSA :

Merci Abdel.

Je vais redonner la parole à Sarah Kiden. Sarah, vous avez la parole.

SARAH KIDEN :

Isaac, je voulais reprendre votre réponse à Pasteur Peters. J'aimais ce que vous disiez sur ce qu'on allait demander aux membres individuels ou pas. Je me demande si on pouvait ajouter à la méthodologie préliminaire quelques-unes de ces informations pour que ce soit mieux expliqué et que ce soit clair que c'est ce qui était demandé de notre groupe de travail et ce qu'on allait évaluer, sur quoi on comptait se pencher ; comme cela, tout le monde aura mieux compris il me semble.

ISAAC MAPOSA :

Merci Sarah. On essaiera d'être plus spécifiques et d'avoir un document plus détaillé de sorte que ces commentaires puissent être intégrés. Merci de votre contribution.

Y a-t-il d'autres contributions avant de passer au point suivant ? Seun, allez-y.

SEUN OJEDEJI :

Merci.

Il y a des suggestions qui ont été faites qui requièrent un changement de méthodologie, donc je suggèrerais que la méthodologie soit publiée sur Google Doc, comme cela, on pourra tous la consulter, y faire des commentaires et les dirigeants pourront rédiger une version finale.

Certains des commentaires sont validés, bien sûr, mais je voulais également dire que le point deux devrait être reformulé d'une manière qui soit plus claire pour que l'on comprenne bien qu'on ne se penche que sur l'adhésion individuelle parce qu'on parle ici d'adhésion. On ne dit pas clairement adhésion individuelle. On devrait ajouter ces mots pour qu'il soit plus clair qu'on ne se penche que sur l'adhésion individuelle.

Point numéro trois, on parle de considérations pour les membres individuels. Je pense que cela, c'est encore un peu plus borné. Donc on devrait apporter ces modifications dans la formulation du texte pour que le document lui-même soit plus transparent, plus clair pour les personnes qui vont le lire, pour qu'il n'y ait pas de doute.

Pour ce qui est des commentaires qu'a fait monsieur Peters sur le point huit du séminaire web, j'ai suggéré que l'on parle de besoins. Donc si besoin, on organisera un séminaire web pour les membres d'AFRALO. Donc tous ceux qui participent devraient le faire en représentation de leur ALS par exemple. Donc ce n'est pas une question de changer le statut du travail. En général, ce sont les ALS qui ont besoin de ce changement. On ne pourrait pas avoir un groupe de travail qui le fasse.

Donc ce sont les dirigeants qui vont devoir s'en occuper parce que le groupe de travail a le devoir de reprendre cette initiative et de vérifier les efforts du groupe de travail. Donc ce qui serait mieux serait qu'on l'organise un séminaire web s'il y avait des questions ou des doutes. Mais je pense qu'on devrait le mettre en termes conditionnels, pas que l'on dise que l'on organisera un séminaire web parce que s'il s'avérait qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un séminaire web, on se serait déjà engagé sur quelque chose qui n'est pas une demande ou un prérequis. Puis au sein du groupe de travail, lorsque vous aurez conclu la version préliminaire, elle passer par les dirigeants.

Pour ce qui est du point neuf et même jusqu'au point 11, je ne pense que pas que ce soit une activité du groupe de travail. On pourrait donc avoir une série de version préliminaire, série 1, série 2 que l'on envoie pour consultation publique pour voir s'il y a davantage de commentaires, etc. Mais l'idée qu'on aura une version finale, il faudrait qu'elle soit circulée au sein de l'équipe de direction pour déclencher le processus de vote des ALS qui sont les membres. Ces processus de vote sont déjà définis dans notre règlement intérieur donc ce n'est pas la peine de créer un nouveau processus ici pour le vote les ALS à la majorité ou pas, etc.

Donc les points 9 à 11, ce n'est pas la peine de les avoir ici dans la méthodologie de notre groupe de travail. Puis peut-être que l'on pourrait dire dans le point 9 : « Le groupe de travail envoie la version préliminaire finale aux dirigeants du groupe de travail ou aux dirigeants d'AFRALO. » Ou peut-être qu'on pourrait ajouter un point 10 disant : « Les dirigeants pourraient décider de dissoudre le groupe de travail. » C'est cela que je suggère comme portée de notre méthodologie.

Mais je pense que cela pourrait être défini dans notre document Google. En tout cas, je vous remercie tous, coprésidents, d'avoir lancé cette version préliminaire. Je pense que voilà la manière de conclure le travail de notre groupe.

ISAAC MAPOSA :

Merci Seun de ces contributions. Nous allons supprimer le point 9 et le combiner avec le 11 et on l'ajoutera avec les recommandations. Puis comme on l'a dit également, ce document sera circulé sur Google Doc pour que tous les membres du groupe de travail puissent y accéder et y faire des contributions en tant que document de travail.

Je vois que Pasteur Peters demandait la parole. Vous avez une minute.

PASTEUR PETERS :

Dans ce sens, vu les discussions que nous avons tenues, est-ce qu'on ne pourrait pas combiner les points trois et quatre pour consolider le questionnaire qui devrait être envoyé aux membres individuels pour qu'ils y répondent ? Parce que le point numéro quatre dit qu'on organisera des entretiens sur la plateforme Zoom avec les membres individuels. Je pense que c'est un doublon [inaudible]. Si on pouvait leur envoyer un questionnaire pour qu'ils y répondent, peut-être que cela nous permettrait tout de suite d'analyser et de comptabiliser leurs réponses sans que ce soit la peine d'organiser des entretiens sur Zoom. Et on devrait leur demander d'apporter du soutien à leurs réponses sur un document qui sera partagé. Puis ce ne sera plus la peine d'avoir des entretiens sur Zoom.

ISAAC MAPOSA :

Merci Pasteur Peters. C'est un bon commentaire, merci pour cette contribution.

Maintenant, nous allons passer au point suivant de notre ordre du jour. On devrait voir ce que vous pensez que l'on devrait réviser dans notre document des principes opérationnels, à commencer par le point 5.5 et jusqu'au point 5.12. Donc on verra quelles sont vos contributions par rapport à ce que l'on devrait réviser dans cette partie et vos contributions seront recueillies pour que l'on puisse commencer à travailler sur les questions soulevées.

Je vais donc maintenant vous demander de prendre la parole si vous avez des contributions à faire. Pour le document Google, j'ai partagé le lien sur le chat pour que tout le monde puisse y accéder. Comme cela, vous pourrez tous voir le document des principes opérationnels mais spécifiquement, nous allons nous concentrer sur les sections 5.5 à 5.12.

Je cède la parole aux membres du groupe. Barrack, vous avez la parole.

BARRACK OTIENO :

Merci beaucoup monsieur le président.

Je voulais proposer quelque chose. Serait-il possible de voir un petit peu d'où nous venons, où est-ce que nous avons commencé notre travail dans ce groupe de travail ? Si j'écoute cette réunion, il faut à mon avis clarifier certaines choses, prendre en considération un petit peu l'historique de ce travail. Peut-être qu'on pourrait avoir une page qui nous décrit brièvement les procédures de ce groupe, d'où est-ce que nous venons. Ce serait plus simple à mon avis pour déjà travailler ensemble et travailler avec les membres.

ISAAC MAPOSA : Merci Barrack pour cette contribution. Je crois que si vous regardez la page wiki, il y a un petit historique qui vous explique d'où vient ce groupe de travail. Je viens de vous envoyer le lien sur Zoom, donc vous pouvez regarder. C'est également sur la page wiki et sur la page wiki, on vous explique un petit peu tout le déroulement, d'où vient ce groupe de travail. Cela vous permettra d'avoir un bon aperçu. Mais à la base, ce groupe de travail a pour objectif de travailler sur l'adhésion des membres individuels, donc la section 5.5 juste après 5.12 ; nous en avons déjà parlé pendant l'appel précédent. Et si vous voulez, vous pouvez écouter l'enregistrement. J'avais expliqué l'historique du groupe, ce qu'on est censés faire dans ce groupe. J'espère que cette réponse vous convient.

Je vois que Sarah a levé la main. Sarah, vous avez la parole.

SARAH KIDEN : Ce que j'ai compris, c'est que ce document, c'est pour ce groupe de travail.

ISAAC MAPOSA : Je vous interromps. Sarah, je ne vous entends pas. Il y a du bruit, il y a un bip. Donc il est impossible de vous entendre.

YEŞİM NAZLAR : Isaac et Sarah, excusez-moi, attendez un petit instant. Nous allons essayer de localiser ce son qui nous empêche de nous entendre. Nous allons éteindre le micro de cette personne. Merci.

Sarah, c'est bon, vous pouvez parler maintenant.

SARAH KIDEN :

Par rapport à la suggestion de Barrack, je ne sais pas si je l'ai bien comprise mais ce n'est pas simplement pour ce groupe de travail. Je pense que ce groupe de travail fait ce qu'il doit faire ; c'était pour les autres, pour les ALS. Donc je suis d'accord, je pense qu'il serait bon d'avoir cette page. On pourrait aussi avoir un webinaire peut-être.

Voilà ce que je souhaitais mentionner.

ISAAC MAPOSA :

Par rapport à cet aperçu, je crois que le wiki pourrait peut-être être un peu plus clair. Mais pour être plus spécifique par rapport aux sections sur lesquelles nous travaillons, justement là-dessus, peut-être que cela pourrait être plus clair, que les gens sachent bien sur quelles sections nous travaillons. Merci beaucoup.

Y a-t-il une autre contribution ? Je ne vois pas de main levée. Seun ?

SEUN OJEDEJI :

Merci monsieur le président.

Effectivement, on pourrait peut-être noter les points de travail par rapport à tout ce dont on vient de parler de manière à ce qu'on puisse lancer le travail. Ce qui me vient à l'esprit, c'est le document sur la méthodologie, le mettre sur le Google doc, le passer en revue sur la base des commentaires qui ont été apportés pendant cet appel. Et le point suivant, cette page qui parle du travail de ce groupe de travail. Et

oui, je crois que vous avez raison, l'introduction du wiki et lorsque le groupe de travail aura finalisé sa méthodologie, on pourra mettre en place ce document de travail qui sera mis à la disposition de tout le monde.

En termes de méthodologie, on pourrait aussi surveiller le progrès du groupe de travail avec un calendrier. Donc méthodologie d'abord, voilà ce qu'on va faire, ensuite finalisation. Les coprésidents pourraient peut-être définir les différentes catégories, le progrès.

Voilà, c'est ce que j'avais à dire.

SILVIA VIVANCO :

Merci Seun.

Je ne sais pas si Abdeldjalil ou Isaac veut prendre la parole ?

ISAAC MAPOSA :

Pardon, je viens juste de remarquer que mon micro était éteint.

Je pense que le personnel a pris note des points de travail et j'ai également noté les différentes questions.

Je passe maintenant la parole au coprésident Abdel.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup.

Je pense que nous avons maintenant la méthodologie du groupe de travail qui est sur le Google Doc, donc ça va. Les points de travail aussi peuvent être inclus au Google Doc de manière à faire le suivi. Ce groupe

de travail, ce n'est pas uniquement sur les coprésidents. Tout le monde contribue, ce n'est donc pas uniquement à nous de faire le travail ; je voulais quand même le mentionner.

Merci beaucoup pour votre participation. Et je passe maintenant la parole au personnel.

ISAAC MAPOSA :

Merci Abdel pour cette contribution.

Je crois que nous en sommes arrivés à la fin de l'heure. Donc il nous faut parler quand même du calendrier et des étapes suivantes. Pour l'instant, nous en avons déjà parlé, il nous faut mettre le document de travail sur Google après avoir pris en considération les questions soulevées aujourd'hui de manière à ce que les gens puissent contribuer. Et il nous faut également mettre en place une page qui décrit le travail de notre groupe de travail. Je pense que le personnel nous en parlera, notera les points de travail cet appel. Et nous enverrons un courriel aux membres du groupe pour commencer à soulever les différentes questions.

Nous avons besoin de membres du groupe qui contribuent aux questions que nous devons résoudre dans ce document de travail. Donc vous allez soulever des questions. Si vous regardez 5.5 à 5.12, vous allez pouvoir nous dire quelles sont les questions qui pour vous sont importantes.

Je crois que c'est tout pour l'instant.

Dans le point divers, je ne sais pas s'il y a des gens qui souhaitent prendre la parole, des mains levées ?

SILVIA VIVANCO : Merci beaucoup à tout le monde d'avoir participé. Yeşim a la date de la prochaine téléconférence. Yeşim ?

YEŞİM NAZLAR : Merci beaucoup Silvia.

L'appel suivant aura lieu le jeudi 23 avril à 16h00 UTC, donc même heure. Ce ne sera pas la semaine prochaine mais la semaine d'après. Je viens de le mettre dans le chat de Zoom.

Merci.

SILVIA VIVANCO : Merci beaucoup Yeşim. Merci à tous. Nous vous souhaitons une excellente journée.

SEUN OJEDEJI : Merci, au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]